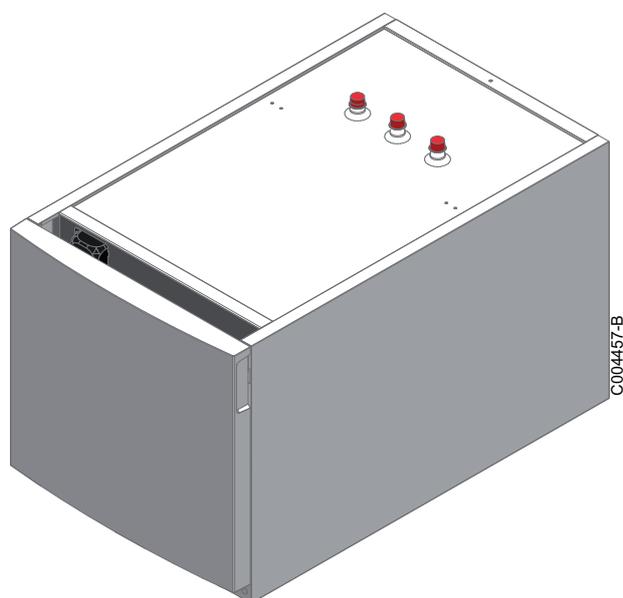


Préparateur d'eau chaude sanitaire

160SLH



**Notice
d'installation,
d'utilisation et
d'entretien**

Déclaration de conformité CE

L'appareil est conforme au modèle type décrit dans la déclaration de conformité CE. Il est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences des directives européennes.

L'original de la déclaration de conformité est disponible auprès du fabricant.

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE
EG - VERKLARING VAN OVEREENSTEMMING
EC - DECLARATION OF CONFORMITY
EG - KONFORMITÄTSERKLÄRUNG**

Fabricant/Manufacturer/Hersteller/Fabrikant : BAXI France
Adresse/Address : F 93158 LE BLANC MESNIL
Ville, pays Stad, Land/City, Country/Land, Ort :

déclare ici que le produit suivant : 160 SLH
verklaart hiermede dat de toestel
this is to declare that the following product
erklärt hiermit daß das Produkt

Produit par : DDTH
Manufactured by : 57, rue de la Gare
Hergestellt von : F-67580 Mertzwiller
Geproduceerd door:

répond aux directives CEE suivantes:
voldoet aan de bepalingen van de onderstaande EEG-richtlijnen:
is in conformity with the following EEC-directives:
den Bestimmungen der nachfolgenden EG-Richtlinien entspricht:

CEE-Directive: 97/23 CEE (art.3, section 3)
EEG-Richtlijn: 97/23 EEG (art.3, lid 3)
EEC-Directive: 97/23 EEC (art.3, sub 3)
EG-Richtlinie: 97/23 EG (art.3, Absatz 3)

CEE-Directive: 2006/95/CEE EN 62233
EEG-Richtlijn: 2006/95/EEG EN 60335-1
EEC-Directive: 2006/95/EEC EN 60335-2-21
EG-Richtlinie: 2006/95/EWG

CEE-Directive: 2004/108/CEE EN 55014-1
EEG-Richtlijn: 2004/108/EEG EN 55014-2
EEC-Directive: 2004/108/EEC EN 61000-3-2
EG-Richtlinie: 2004/108/EWG EN 610000-3-3

Mertzwiller, le 12 juin 2013

Yves LICHTENBERGER

R&D Director

Sommaire

1	Consignes de sécurité et recommandations	4		
	1.1	Consignes de sécurité	4	
	1.2	Recommandations	6	
	1.3	Responsabilités	6	
		1.3.1	Responsabilité du fabricant	6
		1.3.2	Responsabilité de l'installateur	7
		1.3.3	Responsabilité de l'utilisateur	7
2	A propos de cette notice	8		
	2.1	Symboles utilisés	8	
		2.1.1	Symboles utilisés dans la notice	8
		2.1.2	Symboles utilisés sur l'équipement	8
	2.2	Abréviations	8	
3	Description technique	9		
	3.1	Description générale	9	
	3.2	Caractéristiques techniques	9	
		3.2.1	Caractéristiques de la sonde ECS	10
4	Installation	11		
	4.1	Réglementations pour l'installation	11	
	4.2	Colisage	11	
		4.2.1	Livraison standard	11
	4.3	Choix de l'emplacement	12	
		4.3.1	Plaquette signalétique	12
		4.3.2	Implantation de l'appareil	12
		4.3.3	Dimensions principales	13
	4.4	Mise en service de l'appareil	14	
		4.4.1	Mise en place de l'appareil	14
		4.4.2	Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire	16
		4.4.3	Raccordement de l'anode à courant imposé	16
		4.4.4	Montage des flexibles	17
		4.4.5	Montage du panneau avant	18
		4.4.6	Montage de la chaudière	19
	4.5	Raccordements hydrauliques	19	
		4.5.1	Raccordement du circuit primaire chaudière	19

4.5.2	Raccordement hydraulique du circuit secondaire eau sanitaire	19
4.6	Raccordements électriques	22
4.6.1	Recommandations	22
4.6.2	Raccordement de la sonde eau chaude sanitaire	23
4.6.3	Raccordement de l'anode à courant imposé	23
4.6.4	Passage des câbles au niveau de la chaudière	24
4.7	Remplissage de l'installation	24
4.7.1	Remplissage du préparateur eau chaude sanitaire	24
4.7.2	Remplissage du circuit primaire chaudière	24
5	Mise en service	25
5.1	Points à vérifier avant la mise en service	25
5.1.1	Circuits hydrauliques	25
5.1.2	Raccordement électrique	25
5.2	Mise en service de l'appareil	25
6	Contrôle et entretien	26
6.1	Consignes générales	26
6.2	Anode à courant imposé	26
6.3	Soupape ou groupe de sécurité	26
6.4	Vidange de l'installation	27
6.5	Détartrage	27
6.5.1	Remontage des tampons de visite	28
6.6	Nettoyage de l'habillage	28
6.7	Fiche de maintenance	29
7	Garanties	30
7.1	Généralités	30
7.2	Conditions de garantie	30

1 Consignes de sécurité et recommandations

1.1 Consignes de sécurité



DANGER

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



ATTENTION

1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Ouvrir un robinet d'eau chaude dans l'installation.
3. Ouvrir un robinet du groupe de sécurité.
4. Lorsque l'eau s'arrête de couler, l'appareil est vidangé.

**ATTENTION****Dispositif limiteur de pression**

- ▶ Le dispositif limiteur de pression (soupape de sécurité ou groupe de sécurité) doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et pour s'assurer qu'il n'est pas bloqué.
- ▶ Le dispositif limiteur de pression doit être raccordé à un tuyau d'évacuation.
- ▶ De l'eau pouvant s'écouler du tuyau d'évacuation, ce dernier doit être maintenu ouvert, à l'air libre, dans un environnement hors-gel, en pente continue et vers le bas.

Pour le type, les caractéristiques et le raccordement du dispositif limiteur de pression, se référer au chapitre Raccorder le préparateur d'eau chaude sanitaire au réseau d'eau potable de la notice d'installation et d'entretien du préparateur d'eau chaude sanitaire.



La notice d'utilisation et la notice d'installation sont également disponibles sur notre site internet.

**ATTENTION**

Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation.

**ATTENTION**

Si un câble d'alimentation est fourni avec l'appareil et qu'il se trouve endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

**ATTENTION**

Respecter la pression maximale de l'eau à l'entrée pour assurer un fonctionnement correct de l'appareil en se référant au chapitre "Caractéristiques techniques".

**ATTENTION**

Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de l'appareil.

1.2 Recommandations



ATTENTION

Ne pas laisser l'appareil sans entretien. Effectuer un entretien régulier de l'appareil pour garantir son bon fonctionnement.



AVERTISSEMENT

Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation.



AVERTISSEMENT

Eau de chauffage et eau sanitaire ne doivent pas être en contact. La circulation de l'eau sanitaire ne doit pas se faire dans l'échangeur.

- ▶ Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur l'appareil.
- ▶ Pour réduire au maximum les déperditions thermiques, isoler les tuyauteries.

Éléments de l'habillage

Ne retirer l'habillage que pour les opérations d'entretien et de dépannage. Remettre l'habillage en place après les opérations d'entretien et de dépannage.

Autocollants d'instruction

Les instructions et les mises en garde apposées sur l'appareil ne doivent jamais être retirées ni recouvertes et doivent demeurer lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil. Remplacer immédiatement les autocollants d'instruction et de mises en garde abîmés ou illisibles.

1.3 Responsabilités

1.3.1. Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage

 et tous les documents nécessaires.

Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- ▶ Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- ▶ Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- ▶ Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.

1.3.2. Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
- ▶ Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.
- ▶ Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- ▶ Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- ▶ Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.3.3. Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir un fonctionnement optimal de l'appareil, l'utilisateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Faire appel à des professionnels qualifiés pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- ▶ Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- ▶ Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- ▶ Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

2 A propos de cette notice

2.1 Symboles utilisés

2.1.1. Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



DANGER

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



AVERTISSEMENT

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



ATTENTION

Signale un risque de dégâts matériels.



Signale une information importante.



Signale un renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

2.1.2. Symboles utilisés sur l'équipement



Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.



Eliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée.

2.2 Abréviations

- ▶ **CFC** : Chlorofluorocarbure
- ▶ **ECS** : Eau Chaude Sanitaire
- ▶ **ACI** : Anode à courant imposé

3 Description technique

3.1 Description générale

Principaux composants :

- ▶ La cuve est en acier de qualité et est revêtue intérieurement d'un émail vitrifié à 850 °C, de qualité alimentaire, qui protège la cuve de la corrosion.
- ▶ La cuve est protégée contre la corrosion par une anode titane à courant imposé (Titan Active System ®).
- ▶ L'échangeur de chaleur sous forme de serpentin soudé dans la cuve est réalisé en tube lisse dont la surface externe, en contact avec l'eau sanitaire, est émaillée.
- ▶ L'appareil est isolé par une mousse de polyuréthane sans CFC, ce qui permet de réduire au maximum les déperditions thermiques.
- ▶ L'habillage extérieur est réalisé en tôle d'acier peinte.

Le préparateur d'eau chaude sanitaire 160 SLH est exclusivement proposé en association avec les chaudières listées ci-dessous, il ne peut pas être utilisé en tant que préparateur indépendant :

- ▶ KLISTA + HTE
- ▶ ODIA HTE
- ▶ BORA NOVA HTE



Les étiquettes énergétiques, fiches de produit et données techniques relatives aux associations de produits sont disponibles sur notre site internet.

3.2 Caractéristiques techniques

Circuit primaire (Eau de chauffage)		
Température maximale de service	°C	95
Pression de service maximale	bar (MPa)	3 (0.3)
Capacité de l'échangeur	litres	6,4
Surface d'échange	m ²	0,95
Circuit secondaire (eau sanitaire)		
Température de stockage	°C	65
Pression de service maximale	bar (MPa)	10 (1.0)
Capacité en eau	litres	160
Poids		
Poids d'expédition (Ballon moussé)	kg	97,50

Performances liées au type de chaudière		Chaudières gaz au sol à condensation ⁽¹⁾		Chaudières fioul au sol à condensation ⁽¹⁾	
		24 kW	32 kW	25 kW	31 kW - 38 kW
Débit spécifique (EN 13203-1/EN 303-6) ⁽²⁾	l/min	24	25	23	23
Capacité de puisage (EN 13203-1/EN 303-6) ⁽²⁾	l/10 min	240	250	230	230
Débit horaire ($\Delta T = 35^{\circ}\text{C}$) ⁽³⁾	l/h	590	610	615	615
Temps de réchauffage	Minutes	30	26	-	-
Constante de refroidissement Cr (EN 625)	Wh/j/°C/l	0,24	0,24	0,24	0,24
Pertes à l'arrêt $\Delta T = 45 \text{ K } q_{a45}$ (EN 625)	W	75,5	75,5	75,5	75,5
Consommation d'entretien Q_{pr} (EN 12897)	kWh/24h	1,46	1,46	1,46	1,46
Puissance échangée (80/45/10)	kW	24	25	25	25

(1) En fonction du pays d'installation de la chaudière
(2) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 40 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C - Température du préparateur : 65 °C
(3) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C

3.2.1. Caractéristiques de la sonde ECS



Tolérance : +/- 5 Ohm

Température en °C	10	20	25	30	40	50	60	70	80
Résistance en ohm	19691	12474	10000	8080	5372	3661	2536	1794	1290

4 Installation

4.1 Réglementations pour l'installation



ATTENTION

L'installation de l'appareil doit être effectuée par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.



ATTENTION

France : L'installation doit répondre en tous points aux règles (DTU, EN et autres...) qui régissent les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.



DANGER

Température limite aux points de puisage : la température maximale de l'eau chaude sanitaire aux points de puisage fait l'objet de réglementations particulières dans les différents pays de commercialisation afin de préserver les consommateurs. Ces réglementations particulières doivent être respectées lors de l'installation

4.2 Colisage

4.2.1. Livraison standard

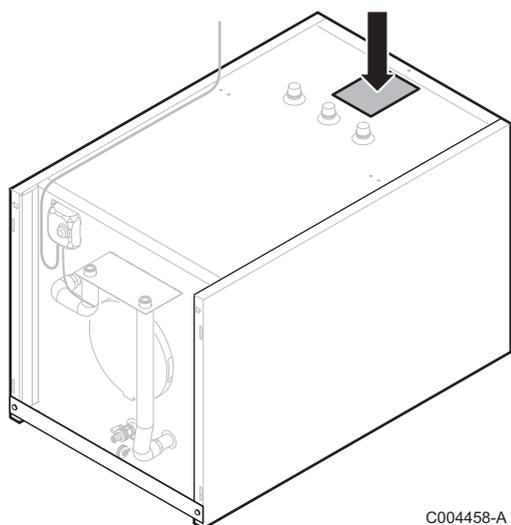
La livraison comprend :

- ▶ Préparateur complet
- ▶ Sonde eau chaude sanitaire
- ▶ Câble anode à courant imposé
- ▶ Carte anode à courant imposé
- ▶ 2 Flexibles
- ▶ Panneau avant
- ▶ Pieds réglables
- ▶ Enjoliveur
- ▶ Isolation tampon avant
- ▶ Notice d'installation, d'utilisation et d'entretien du préparateur d'eau chaude sanitaire
- ▶ Vis de fixation chaudière

Désignation	Colis
160 SLH	EC601

4.3 Choix de l'emplacement

4.3.1. Plaquette signalétique



C004458-A

La plaquette signalétique doit être accessible à tout moment. La plaquette signalétique identifie le produit et donne les informations suivantes :

- ▶ Type de préparateur ECS
- ▶ Date de fabrication (Année - Semaine)
- ▶ Numéro de série.

4.3.2. Implantation de l'appareil

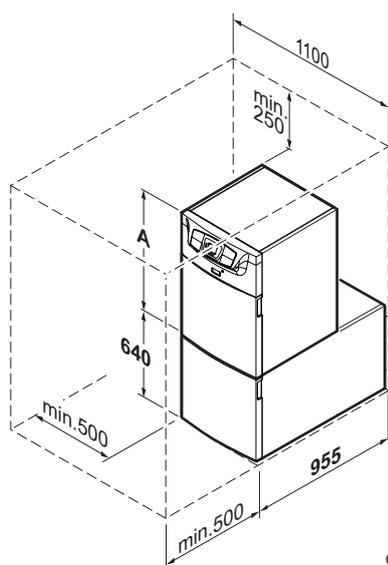


Le préparateur d'ECS s'installe sous la chaudière. .

A

Hauteur de la chaudière

 Voir le manuel d'installation et d'entretien de la chaudière.

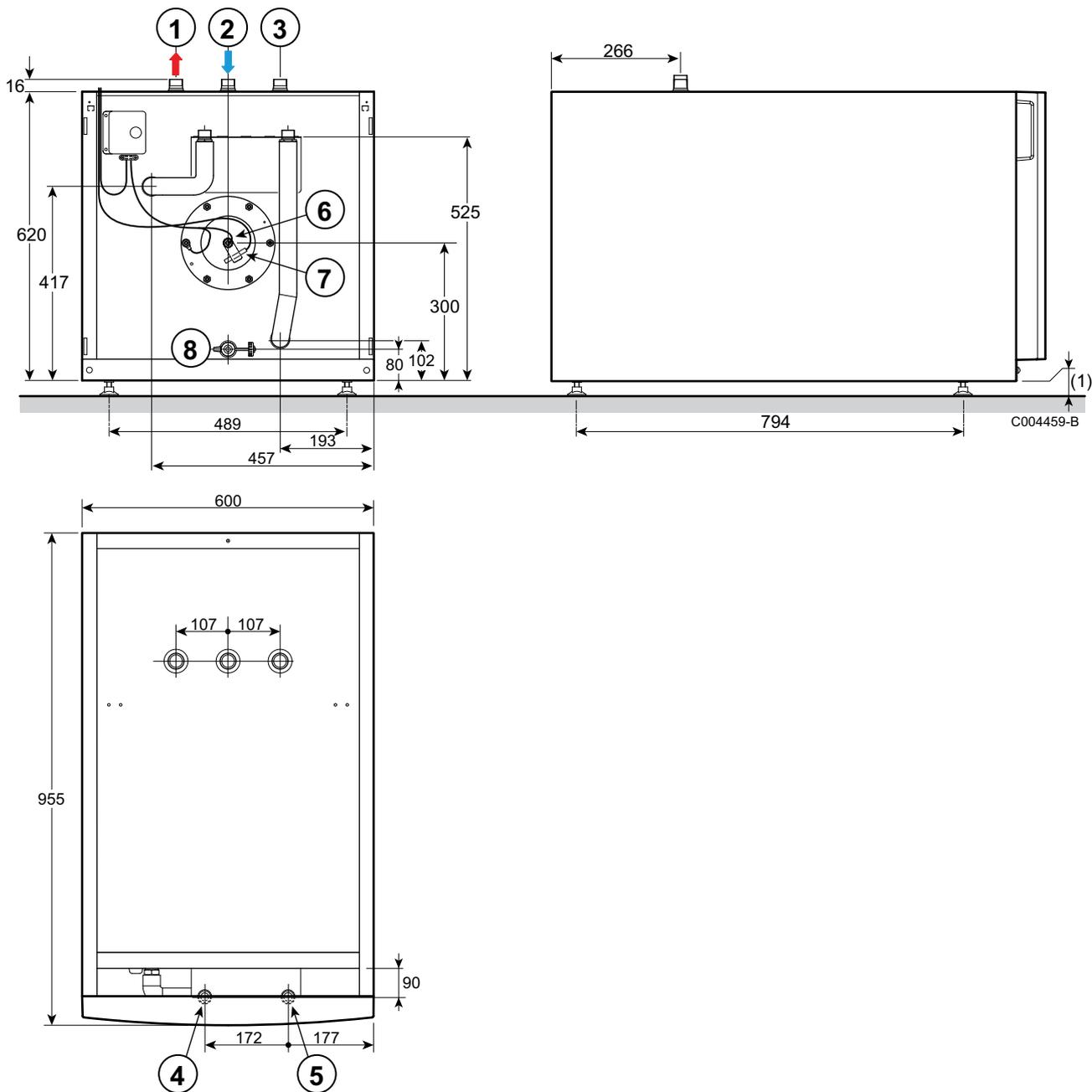


C004487-A

L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel.
- ▶ Placer l'appareil sur un socle pour faciliter le nettoyage du local.
- ▶ Installer l'appareil le plus près possible des points de puisage afin de minimiser les pertes d'énergie par les tuyauteries.

4.3.3. Dimensions principales



- (1) 10 à 30 mm
- ① Départ eau chaude sanitaire G 3/4"
- ② Entrée eau froide sanitaire G 3/4"
- ③ Emplacement pour boucle de recirculation G 3/4" (Option)
- ④ Départ primaire chaudière G 3/4"
- ⑤ Retour primaire chaudière G 3/4"
- ⑥ Anode à courant imposé
- ⑦ Emplacement pour sonde eau chaude sanitaire
- ⑧ Robinet de vidange 1/2"

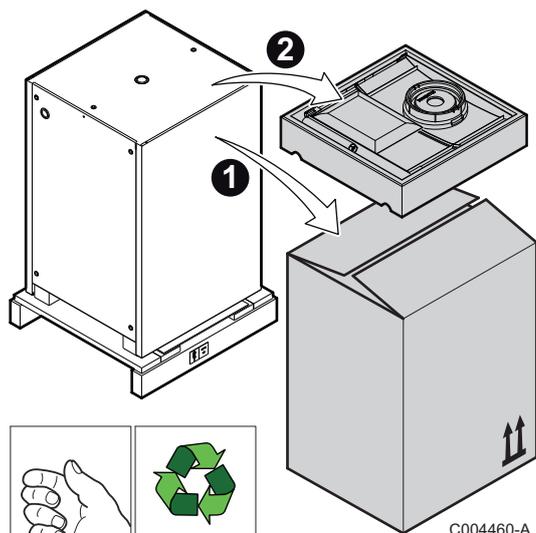
4.4 Mise en service de l'appareil

4.4.1. Mise en place de l'appareil

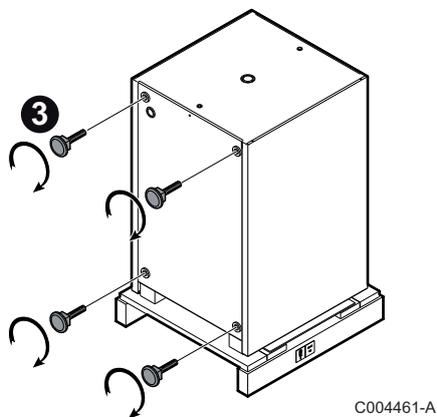


ATTENTION

- ▶ Prévoir 2 personnes.
- ▶ Manipuler l'appareil avec des gants.



1. Retirer l'emballage du préparateur tout en laissant celui-ci sur la palette de transport.
2. Retirer la protection d'emballage.

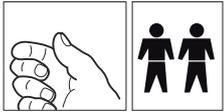
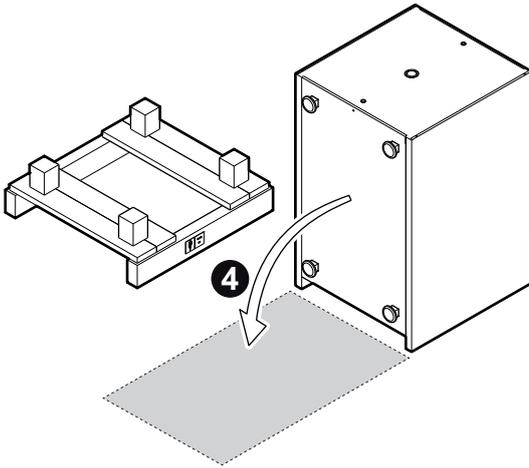


3. Visser les 4 pieds réglables sur le fond du ballon.



Les pieds sont livrés dans le sachet notice.

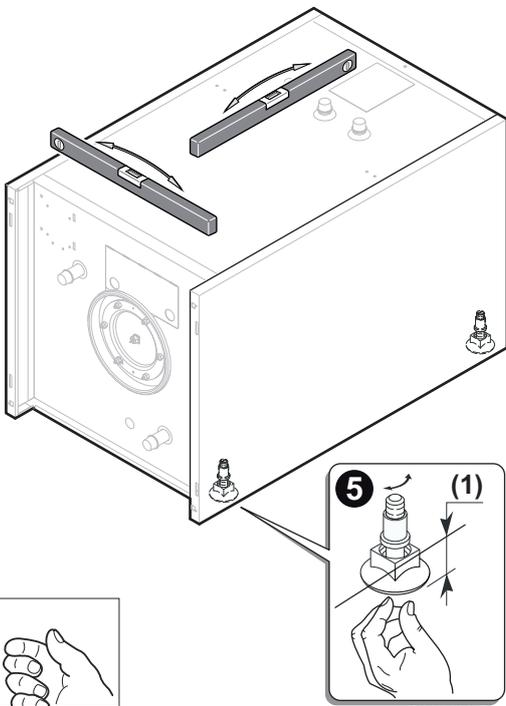
4. Placer le préparateur à son emplacement et le basculer au sol.



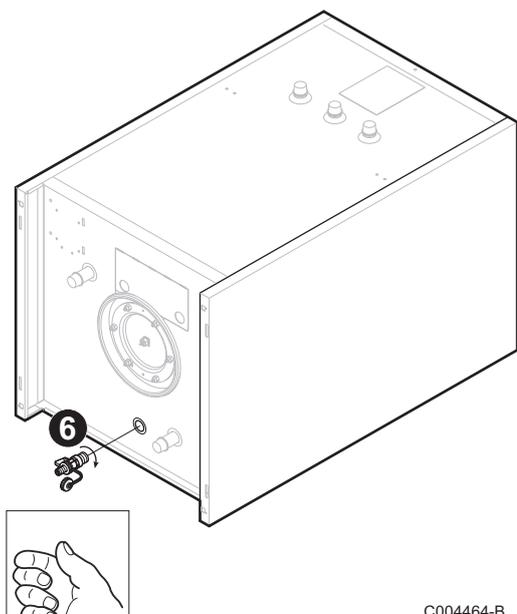
C004462-A

5. Mettre à niveau le préparateur d'eau chaude sanitaire à l'aide des pieds réglables.

(1) Plage de réglage : 0 à 20 mm



C004463-B



6. Visser le robinet de vidange à l'emplacement prévu.

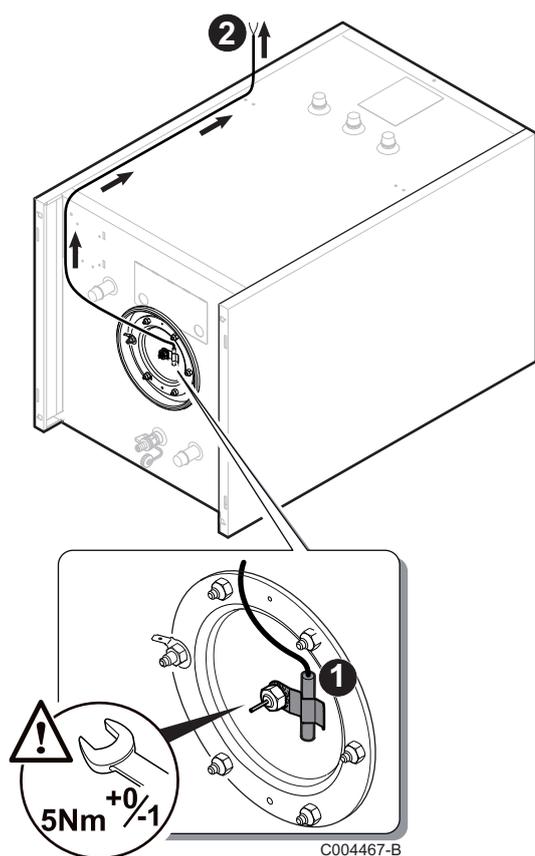


ATTENTION

Ajouter de la colle sur le pas de vis du robinet de vidange pour assurer l'étanchéité.

4.4.2. Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire

1. Mettre en place la sonde eau chaude sanitaire.
2. Faire cheminer le câble vers l'arrière du préparateur.



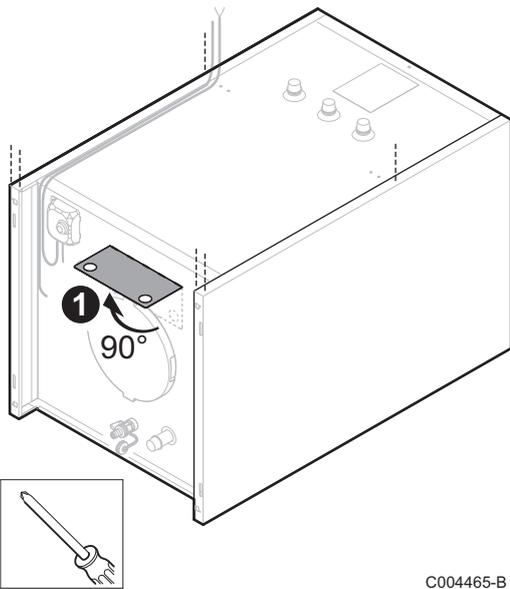
4.4.3. Raccordement de l'anode à courant imposé

Raccorder l'anode à courant imposé à la chaudière.

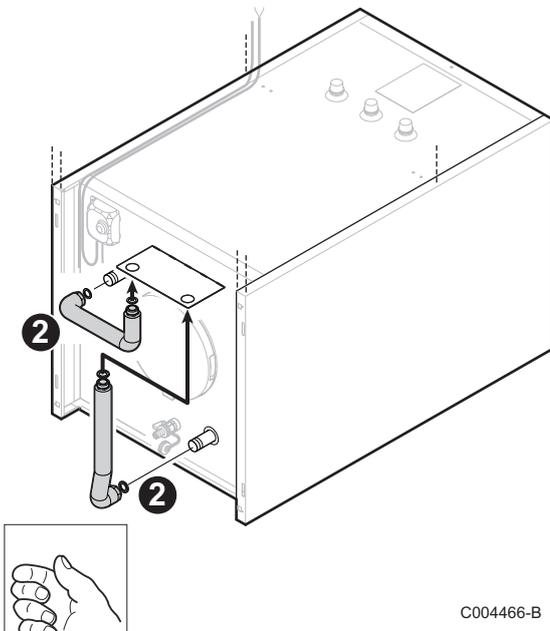
"Raccordement de l'anode à courant imposé", page 23

4.4.4. Montage des flexibles

1. Dégager la plaque avant à l'aide d'un tournevis et la relever à la main.

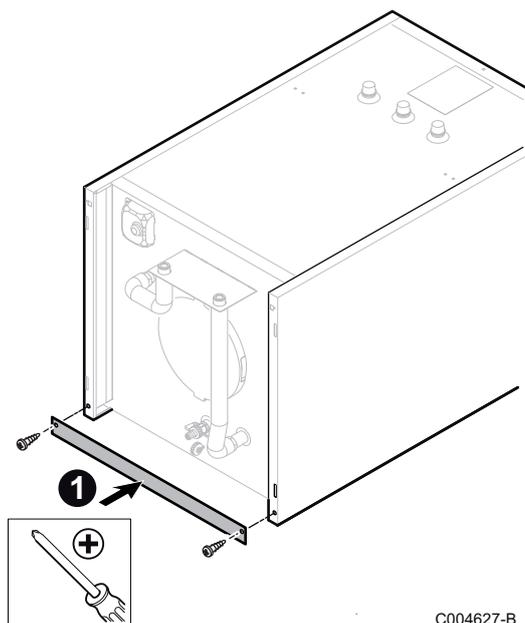


2. Raccorder les flexibles de départ et de retour chaudière.

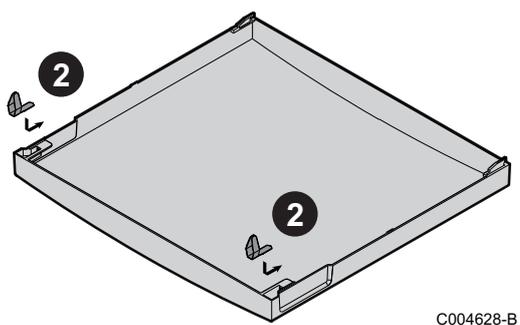


4.4.5. Montage du panneau avant

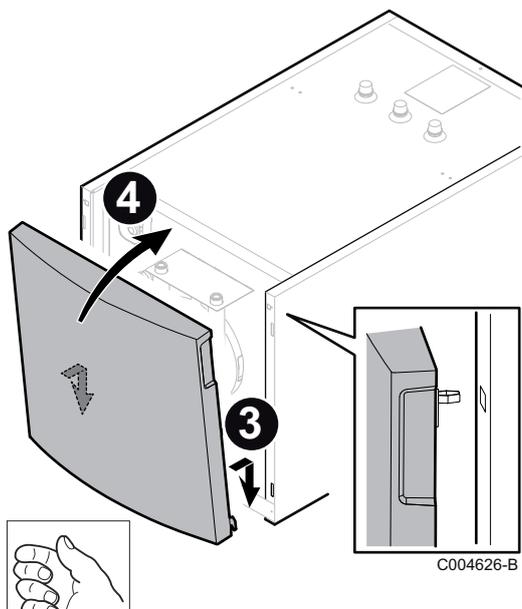
1. Vissez l'enjoliveur au préparateur eau chaude sanitaire à l'aide des vis fournies dans le sachet notice.



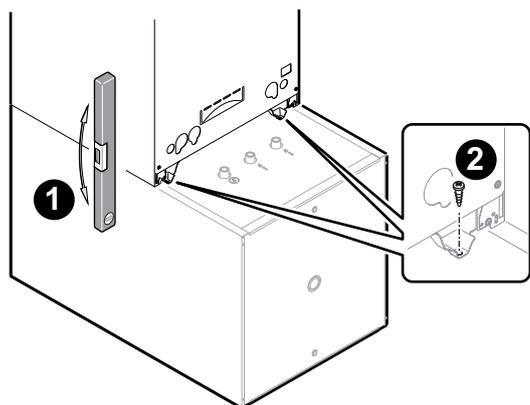
2. Faire glisser les clips dans les rainures internes du capot avant. Les clips sont fournis dans le sachet notice du préparateur.



3. Caler les crochets en bas du panneau avant dans les encoches du préparateur eau chaude sanitaire.
4. Relever le panneau et le clipser au préparateur eau chaude sanitaire en appuyant fermement.



4.4.6. Montage de la chaudière



1. Installer la chaudière à l'avant du ballon.



AVERTISSEMENT

Prévoir 2 personnes.

2. Fixer la chaudière à l'aide des vis fournies dans le sachet notice du préparateur.



C004625-A

4.5 Raccordements hydrauliques

4.5.1. Raccordement du circuit primaire chaudière

Se reporter à la notice du kit de liaison.

4.5.2. Raccordement hydraulique du circuit secondaire eau sanitaire

Pour le raccordement, il est impératif de respecter les normes et directives locales correspondantes.

Les cuves des préparateurs d'eau chaude sanitaire peuvent fonctionner sous une pression de service maximale de 10 bar (1.0 MPa). La pression de service recommandée est située sous 7 bar (0.7 MPa).

■ Précautions particulières

Avant de procéder au raccordement, **rincer les tuyauteries d'arrivée d'eau sanitaire** pour ne pas introduire de particules métalliques ou autres dans la cuve de l'appareil.

■ Disposition pour la Suisse

Effectuer les raccordements selon les prescriptions de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux. Respecter les prescriptions locales des usines distributrices d'eau.

■ Soupape de sécurité



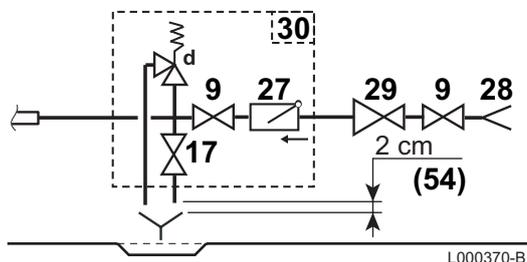
ATTENTION

Conformément aux règles de sécurité, monter une soupape de sécurité sur l'entrée d'eau froide sanitaire du ballon.

France : Nous préconisons les groupes de sécurité hydrauliques à membrane de marque NF.

- ▶ Intégrer la soupape de sécurité dans le circuit d'eau froide.
- ▶ Installer la soupape de sécurité près du préparateur, à un endroit facile d'accès.

■ Groupe de sécurité (Sauf France)



- 9 Vanne de sectionnement
- 28 Entrée eau froide sanitaire
- 29 Réducteur de pression
- 30 Groupe de sécurité
- 54 Extrémité de la conduite de décharge libre et visible 2 à 4 cm au-dessus de l'entonnoir d'écoulement
- a Arrivée eau froide intégrant un clapet anti-retour
- b Raccordement à l'entrée eau froide du préparateur eau chaude sanitaire
- c Robinet d'arrêt
- d Soupape de sécurité 0.7 MPa (7 bar)
Allemagne : Soupape de sécurité 10 bar (1.0 MPa) maximum
- e Orifice de vidange

■ Dimensionnement

- ▶ Le diamètre du groupe de sécurité et de son raccordement au préparateur doit être au moins égal au diamètre de l'entrée eau froide sanitaire du préparateur.
- ▶ Aucun organe de sectionnement ne doit se trouver entre la soupape ou le groupe de sécurité et le préparateur eau chaude sanitaire.
- ▶ La conduite d'écoulement de la soupape ou du groupe de sécurité ne doit pas être obstruée.

Pour éviter d'obstruer l'écoulement de l'eau en cas de surpression :

- ▶ Le tube d'évacuation du groupe de sécurité doit avoir une pente continue et suffisante et sa section doit être au moins égale à celle de l'orifice de sortie du groupe de sécurité (ceci pour éviter de freiner l'écoulement de l'eau en cas de surpression).

- ▶ La section du tube d'évacuation du groupe de sécurité doit être au moins égale à la section de l'orifice de sortie du groupe de sécurité.

Allemagne : Définir le dimensionnement de la soupape de sécurité selon la norme DIN 1988.

Capacité (litres)	Dimension de la soupape Dimension min. du raccordement d'entrée	Puissance de chauffe (kW) (max.)
< 200	R ou Rp 1/2	75
200 à 1000	R ou Rp 3/4	150

- ▶ Monter la soupape de sécurité au-dessus du préparateur pour éviter de vidanger le ballon lors des travaux.
- ▶ Installer un robinet de vidange au point bas du préparateur.

■ Vannes de sectionnement

Isoler hydrauliquement les circuits primaire et sanitaire par des vannes d'arrêt pour faciliter les opérations d'entretien du préparateur. Les vannes permettent de faire l'entretien du ballon et de ses organes sans vidanger toute l'installation.

Ces vannes permettent également d'isoler le préparateur lors du contrôle sous pression de l'étanchéité de l'installation si la pression d'essai est supérieure à la pression de service admissible pour le préparateur.



ATTENTION

Si la tuyauterie de distribution est en cuivre, poser un manchon en acier, en fonte ou en matière isolante entre la sortie eau chaude du ballon et la tuyauterie pour éviter toute corrosion sur le raccordement.

■ Raccordement eau froide sanitaire

Réaliser le raccordement à l'alimentation d'eau froide d'après le schéma d'installation hydraulique.

 Se reporter à la notice d'installation et d'entretien de la chaudière

Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un entonnoir-siphon pour le groupe de sécurité.

Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné. Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

Réaliser le raccordement à l'alimentation d'eau froide d'après le schéma d'installation hydraulique.  Se reporter à la notice d'installation et d'entretien de la chaudière

Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un entonnoir-siphon pour le groupe de sécurité.

Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné. Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

- ▶ Dans les régions où l'eau est très calcaire (TH > 20 °f), il est recommandé de prévoir un adoucisseur. La dureté de l'eau doit toujours être comprise entre 12 °F et 20 °F pour pouvoir assurer efficacement la protection contre la corrosion. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé et réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

■ Réducteur de pression

Si la pression d'alimentation dépasse 80 % du tarage de la soupape ou du groupe de sécurité (ex : 5,5 bar / 0,55 MPa) pour un groupe de sécurité taré à 7 bar / 0,7 MPa), un réducteur de pression doit être implanté en amont de l'appareil. Implanter le réducteur de pression en aval du compteur d'eau de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites de l'installation.

■ Mesures à prendre pour empêcher le refoulement de l'eau chaude

Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

4.6 Raccordements électriques

4.6.1. Recommandations



AVERTISSEMENT

- ▶ Les raccordements électriques doivent impérativement être effectués hors tension, par un professionnel qualifié.
- ▶ Effectuer la mise à la terre avant tout branchement électrique.

Effectuer les raccordements électriques de l'appareil selon :

- ▶ Les prescriptions des normes en vigueur,
- ▶ Les indications des schémas électriques livrés avec l'appareil,
- ▶ Les recommandations de la présente notice.

Belgique : La mise à la terre doit être conforme à la norme RGIE.

Allemagne : La mise à la terre doit être conforme à la norme VDE 0100.

France : La mise à la terre doit être conforme à la norme NFC 15-100.

Autres pays : La mise à la terre doit être conforme aux normes d'installations en vigueur.



ATTENTION

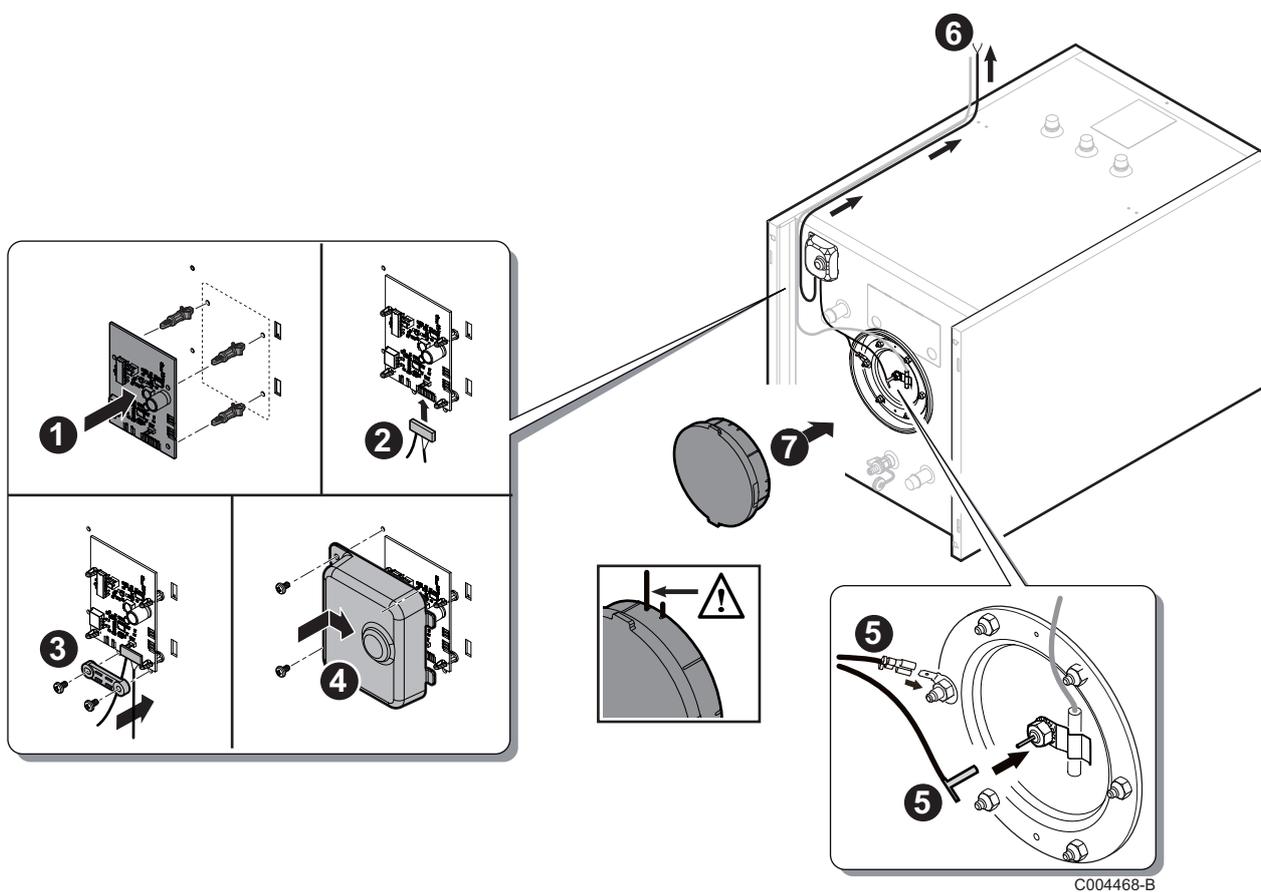
- ▶ Séparer les câbles de sondes des câbles de circuits 230/400 V.
- ▶ L'installation doit être équipée d'un interrupteur principal.

4.6.2. Raccordement de la sonde eau chaude sanitaire

Raccorder la sonde eau chaude sanitaire au bornier de raccordement correspondant de la chaudière (Bornier S.ECS).

 Se reporter à la notice d'installation et de paramétrage de la régulation.

4.6.3. Raccordement de l'anode à courant imposé



C004468-B

1. Retirer le cache-cartes.
2. Brancher les connecteurs du câble de l'anode titane.
3. Mettre en place le serre-câbles.
4. Remettre en place le cache-cartes.
5. Mettre en place l'anode à courant imposé et fixer la sonde.
6. Faire cheminer le câble par le passe-câble vers l'arrière du préparateur.

7. Mettre l'isolation tampon en place en passant les câbles dans les encoches (Bornier TA-).

 Voir la notice d'installation et de paramétrage de la régulation de la chaudière.

4.6.4. Passage des câbles au niveau de la chaudière

Faire passer les différents câbles de part et d'autre de la chaudière le long des clips de fixation.

 Voir la notice d'installation et de paramétrage de la régulation de la chaudière.

4.7 Remplissage de l'installation

4.7.1. Remplissage du préparateur eau chaude sanitaire

1. Rincer le circuit sanitaire et remplir le préparateur par le tube d'entrée eau froide.
2. Ouvrir un robinet d'eau chaude.
3. Remplir complètement le préparateur eau chaude sanitaire par le tube d'arrivée d'eau froide en laissant un robinet d'eau chaude ouvert.
4. Refermer le robinet d'eau chaude lorsque l'eau coule régulièrement et sans bruit dans la tuyauterie.
5. Dégazer soigneusement toutes les tuyauteries eau chaude sanitaire en répétant les étapes 2 à 4 pour chaque robinet d'eau chaude.

 Le dégazage du préparateur eau chaude sanitaire et du réseau de distribution permet d'éviter les bruits et les à-coups provoqués par l'air emprisonné qui se déplace dans les tuyauteries lors du puisage.

6. Dégazer le circuit de l'échangeur du préparateur par le purgeur prévu à cet effet.

 Voir la notice d'installation de la chaudière ou du kit de raccordement.

7. Vérifier les organes de sécurité (soupape ou groupe de sécurité en particulier) en se reportant aux notices fournies avec ces composants.

4.7.2. Remplissage du circuit primaire chaudière

Dégazer soigneusement le circuit de l'échangeur du préparateur eau chaude sanitaire.

 Se reporter à la notice d'installation et d'entretien de la chaudière

5 Mise en service

5.1 Points à vérifier avant la mise en service

5.1.1. Circuits hydrauliques

■ Circuit secondaire (eau sanitaire)

Procéder à un contrôle visuel de l'étanchéité de tous les raccords de l'installation.

■ Circuit primaire chaudière

Procéder à un contrôle visuel de l'étanchéité de tous les raccords de l'installation.

 Se reporter à la notice du kit de liaison.

5.1.2. Raccordement électrique

- ▶ Vérifier que les sondes sont bien en place et raccordées.
- ▶ Vérifier le raccordement électrique, notamment la mise à la terre.
- ▶ Veiller à mettre correctement en place le capot avant.

5.2 Mise en service de l'appareil



ATTENTION

Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.



ATTENTION

Pendant le processus de chauffe, une certaine quantité d'eau peut s'écouler par la soupape ou le groupe de sécurité, ceci provient de la dilatation de l'eau. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.

6 Contrôle et entretien

6.1 Consignes générales



ATTENTION

- ▶ Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.
- ▶ Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.

6.2 Anode à courant imposé

Aucune opération d'entretien n'est nécessaire sur une anode à courant imposé.



ATTENTION

Le tableau de commande de la chaudière doit être sous tension pour assurer le fonctionnement de l'anode à courant imposé.

Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur eau chaude sanitaire et l'annulation de sa garantie.

Sur la carte anode à courant imposé il y a une led verte :

- ▶ La led clignote une fois à la mise sous tension de la carte.
- ▶ La led est éteinte lors du fonctionnement normal.

Si un défaut est présent :

- ▶ La led clignote, vérifier les connexions sur la carte et la cuve.
- ▶ La led est allumée fixe, changer la carte.

6.3 Soupape ou groupe de sécurité

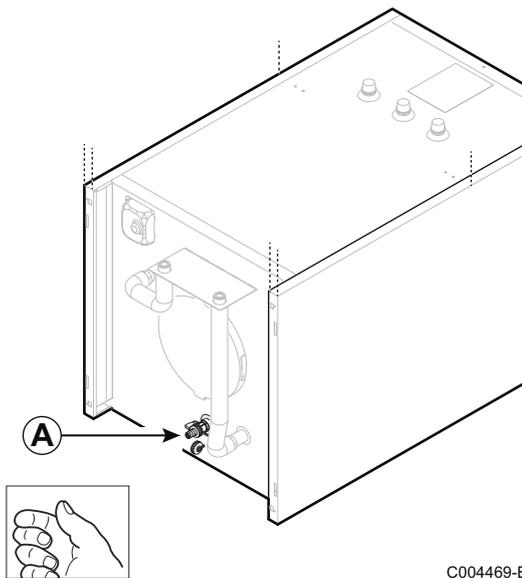
La soupape ou le groupe de sécurité sur l'entrée eau froide sanitaire doit être manoeuvré au moins **1 fois par mois**, afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur eau chaude sanitaire.



AVERTISSEMENT

Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur eau chaude sanitaire et l'annulation de sa garantie.

6.4 Vidange de l'installation



C004469-B

A Robinet de vidange

1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Ouvrir le robinet de vidange **(A)**.
3. Ouvrir un robinet d'eau chaude pour vidanger complètement l'installation.

6.5 Détartrage

Dans les régions à eau calcaire, il est conseillé d'effectuer annuellement un détartrage de l'appareil afin d'en préserver les performances.

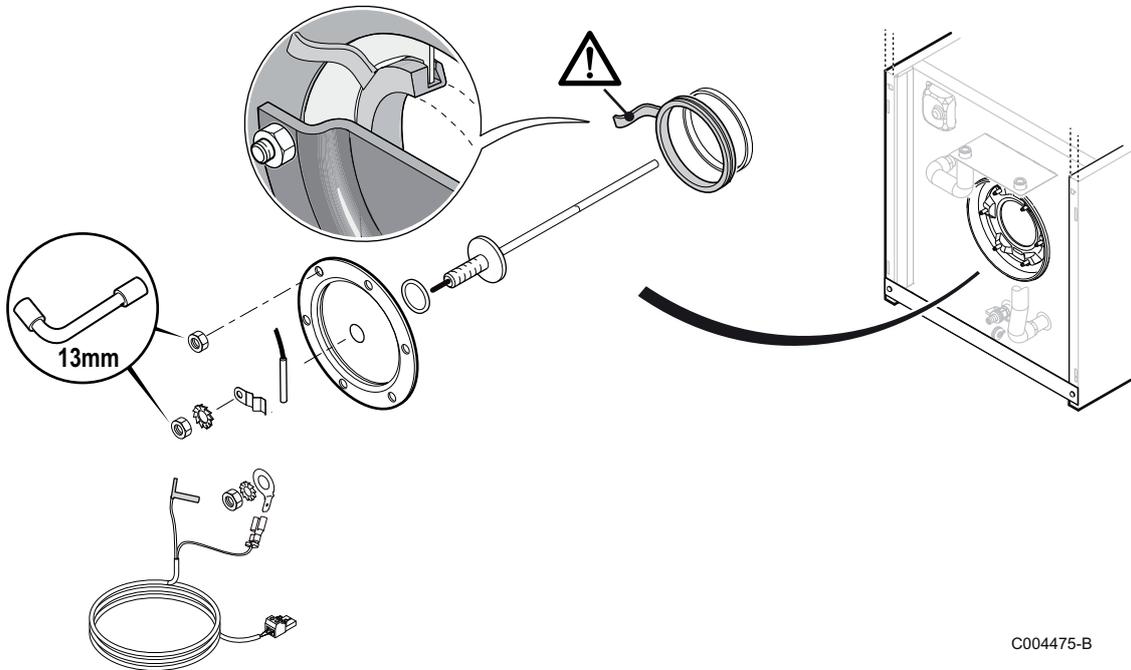
1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Vidanger le préparateur.
 - ☞ Voir chapitre : "Vidange de l'installation", page 27
3. Déposer le tampon de visite.
4. Enlever le tartre sur le fourreau de la résistance stéatite.
5. Enlever le tartre déposé sous forme de boues ou de lamelles dans le fond du réservoir. Par contre, ne pas toucher au tartre adhérent aux parois du réservoir, car il constitue une protection efficace contre la corrosion et renforce l'isolation du préparateur eau chaude sanitaire.
6. Détartrer les échangeurs pour garantir leurs performances.

6.5.1. Remontage des tampons de visite



ATTENTION

Pour garantir l'étanchéité, remplacer impérativement l'ensemble joint à lèvres + jonc par des éléments neufs à chaque ouverture.



1. Remplacer l'ensemble joint à lèvres + jonc et le positionner dans l'orifice de visite en veillant à placer la languette du joint à lèvres à l'extérieur du préparateur eau chaude sanitaire.
2. Remonter l'ensemble.
Le serrage des vis du tampon de visite ne doit pas être exagéré : 6 N·m +1/-0



ATTENTION

Utiliser une clé dynamométrique.



On obtient approximativement 6 N·m en tenant la clé à pipe par le petit levier.

3. Après remontage, vérifier l'étanchéité de la bride latérale.
4. Effectuer le remplissage du préparateur eau chaude sanitaire.
 Voir chapitre : "Remplissage du préparateur eau chaude sanitaire", page 24.

6.6 Nettoyage de l'habillage

Nettoyer l'extérieur des appareils à l'aide d'un chiffon humide et d'un détergent doux.

7 Garanties

7.1 Généralités

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

7.2 Conditions de garantie

France : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique : Les dispositions qui suivent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Suisse : L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits .

Portugal : Les dispositions suivantes ne portent pas atteinte aux droits des consommateurs, inscrit dans le décret-loi 67/2003 du 8 avril tel que modifié par le décret-loi 84/2008 du 21 mai, garanties relatives aux ventes de biens de consommation et d'autres règles de mise en oeuvre.

Autres pays : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- ▶ aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- ▶ aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- ▶ à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- ▶ aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

CE

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

08/03/2016



7606090-001-06